

N° emploi : 01MCF1128

Droit pénal et procédure pénale civil
Criminal Law and Penal procedure

ARGUMENTAIRES

Enseignement

- Filières de formation concernées

Le nouveau collègue a vocation à assurer des enseignements de la L1 au M2 en droit et en économie/gestion, ainsi qu'à l'IEJ, en fonction des besoins de la section liés, notamment, à la vacance du poste.

Ceux-ci couvriront un large champ avec une dominante en DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE.

Ainsi, le collègue pourra être amené à dispenser, notamment, les cours de droit pénal général, droit pénal spécial, droit pénal des affaires, procédure pénale, droit pénal international et européen, droit pénal constitutionnel, droit pénal du travail, droit de l'exécution des peines, droit pénal des mineurs. En outre, il pourra assurer des enseignements de droit pénal et de procédure pénale dans le cadre de l'IEJ et élaborer des sujets de galop d'essai ou de grand oral destinés aux étudiants qui se présentent à l'examen d'entrée au CRFPA et au concours de l'ENM

- Besoins d'encadrement

Le nouveau collègue devra pourvoir aux besoins d'encadrement des formations existantes.

- Objectifs et méthodes pédagogiques

La question de la qualité de la formation dispensée et de la qualité des apprentissages des étudiants est plus que jamais au cœur des préoccupations de l'Université Paris-Saclay. La mise en place de nouvelles pédagogies susceptibles d'améliorer la participation et la réussite des étudiants peut constituer l'un des éléments valorisés lors du recrutement.

- Animation des équipes et participation à la vie de l'établissement

Le nouveau collègue travaillera en collaboration avec les autres enseignants de la section. Il pourra s'entourer de vacataires pour l'assister dans la réalisation des travaux dirigés. Des capacités de management d'équipes et de coordination sont donc fondamentales. Par ailleurs, il devra apprécier le poste proposé au-delà de sa seule dimension pédagogique et appréhender les activités à responsabilité et l'investissement nécessaire à la vie de la section et de la Faculté.

Recherche

- Participation aux recherches au sein de l'IDEP

Le nouveau collègue aura vocation à rejoindre l'**Institut Droit Ethique Patrimoine (EA 409)**, et plus particulièrement les équipes travaillant à la valorisation des axes « Risques et innovation » et « Éthique et entreprise » que l'Institut souhaite développer, en initiant notamment de nouvelles recherches dans ces domaines.

- Objectifs de recherche en relation avec la stratégie de l'université

Le développement de ces axes est en phase avec la **stratégie de recherche pluridisciplinaire de**

l'Université. Les projets menés par le futur collègue devront permettre de nouer des liens avec des chercheurs d'autres établissements de l'Université, en particulier ceux qui travaillent sur des thématiques proches, en poste dans les universités associées (Versailles Saint-Quentin, Evry), ou à l'ENS Paris-Saclay. En outre, toujours dans l'objectif d'une recherche pluridisciplinaire prônée par l'Université, le futur collègue devra être à même de conduire des travaux dans l'axe « Patrimoine » qui constitue le troisième axe de recherche de l'IDEP.

- Ouverture internationale

Afin de valoriser au mieux ses recherches, le futur collègue aura vocation à nouer de nouveaux contacts avec des chercheurs d'universités étrangères, tout en maintenant les collaborations déjà en place avec les réseaux académiques et internationaux, telles celles développées par l'IDEP avec l'Institut suisse de droit comparé ou l'Université de Montréal. La dimension internationale et comparée des projets de recherche menés au sein de l'IDEP impose en effet l'entretien et le développement de ces relations et, dans la mesure du possible, l'établissement de nouveaux liens avec les universités étrangères.

Laboratoire(s) d'accueil : (sigle et intitulé détaillé) : **Institut Droit Éthique Patrimoine (IDEP)**

Label (UMR, EA, ...)	N°	Nbre de chercheurs	Nbre d'enseignants-chercheurs
EA	409	60	29

CONTACTS

- Enseignement : Damien Sadi (damien.sadi@universite-paris-saclay.fr) - (président de la section droit privé)
- Recherche : Yann Paclot (yann.paclot@universite-paris-saclay.fr) - (directeur de l'IDEP)
-

Née fin 2019 de la volonté conjuguée d'universités et de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay compte parmi les grandes universités européennes et mondiales.

Avec 16 500 personnels académiques, techniques et administratifs et 48 000 étudiants, elle constitue un pôle dense, actif, couvrant les secteurs des Sciences et Ingénierie, des Sciences de la vie et Santé et des Sciences Humaines et Sociales.

Sa politique scientifique associe étroitement recherche et innovation et s'exprime à la fois en sciences fondamentales et en sciences appliquées pour répondre aux grands enjeux sociétaux.

Du premier cycle au doctorat, en passant par des licences, des B.U.T., des masters et des programmes de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay déploie une offre de formation sur un large spectre de disciplines, au service de la réussite et de l'insertion professionnelle. Au-delà, elle prépare les étudiants à une société en pleine mutation, où l'esprit critique, l'agilité et la capacité à renouveler ses compétences sont clés. L'Université Paris-Saclay propose également un riche programme de formations tout au long de la vie.

Située au sud de Paris, sur un vaste territoire regroupant une vingtaine de campus répartis sur 15 communes franciliennes, l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique et socio-économique favorisant à la fois sa visibilité internationale et des liens étroits avec ses partenaires - grands groupes industriels, PME, start-up, collectivités territoriales -.

Site web : www.universite-paris-saclay.fr

Établissement handi-accueillant et attaché à la mixité et à la diversité

Welcome Research Package

Dans le cadre de sa politique d'attractivité, l'Université Paris-Saclay accueille les nouveaux recrutés juniors, maîtres et maîtresses de conférences, chargés et chargées de recherche et ingénieurs-chercheurs junior, dans l'ensemble de ses établissements, en leur offrant un lot de bienvenue, dénommé « Welcome Research Package » (WRP).

Ce lot, d'un montant de 5000 €, leur prodigue un premier environnement financier destiné à faciliter le lancement de leur programme de recherche : dépenses liées à leur projet, missions et participation à des colloques, gratifications de stage, acquisition de petits équipements. Le lot est attribué l'année civile suivant le recrutement, il est notifié au laboratoire d'accueil et les dépenses peuvent être réalisées sur deux ans.

Ce lot commun pour les recrutés maîtres et maîtresses de conférences est complété par un lot de bienvenue de 5000€ au périmètre employeur, au titre du budget de recherche de l'établissement. Ce second lot est également notifié au laboratoire mais il est à dépenser dans l'année

Candidature via l'application GALAXIE :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>